



Avocat – Partner

STEPHANE CRIEL

- Droit de la propriété intellectuelle et droit commercial
- Arbitre dans les litiges relatifs aux noms de domaine CEPANI et co-fondateur de Future Lawyers Belgium
- Membre de la Taskforce Overmorgen & Orde van Vlaamse Balies

+32 (0) 9 224 44 28
stephane.criel@monardlaw.be
[Let's connect on LinkedIn](#)



Stéphane Criel est un associé du département de droit commercial de notre cabinet. Il s'est spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle, les secrets commerciaux, les pratiques commerciales, le droit commercial et économique général et le droit pénal économique.

Il assiste ses clients belges et internationaux dans leur recherche d'une solution pragmatique à un large éventail de problèmes commerciaux. Il analyse et évalue les risques dans les procédures judiciaires et plaide dans ses domaines d'expertise.

Stéphane prodigue essentiellement des conseils en matière de protection des créations intellectuelles, du savoir-faire ou des secrets commerciaux

et sur la prévention ou la résolution des problèmes de propriété intellectuelle. Il rédige ou révise et négocie les contrats et recherche la meilleure solution, créative, le cas échéant. Au niveau pénal, Stéphane a plaidé plusieurs affaires de cybercriminalité et d'atteintes à la propriété intellectuelle.

Stéphane a obtenu un diplôme de droit (Université de Gand 1993) et a obtenu un Master en droit de la propriété intellectuelle et des TIC en 2000 (diplôme bilingue, Katholieke Universiteit Brussel-Katholieke Universiteit Leuven). De 2013 à 2016, il a enseigné la propriété intellectuelle à l'HOWEST (Bruges). Il fait régulièrement des présentations VLAIO et Unizo et est maître de conférence à l'UGent (université de Gand).

Il a commencé sa carrière en 1993 au barreau de Gand et a fondé son propre cabinet d'avocats en 1999. En 2007, il a cofondé le cabinet d'avocats VanEeghem&Criel avant de rejoindre le cabinet Monard en 2016.

Depuis 2000, il est désigné comme troisième arbitre dans les litiges relatifs aux noms de domaine pour le CEPANI (Centre belge d'arbitrage et de médiation).

Il est régulièrement élu membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Gand et est membre de plusieurs comités de l'Ordre des avocats flamands (Comité IT et Groupe de travail sur l'Intelligence artificielle).

Stéphane est cofondateur de Future Lawyers Belgium (une plateforme qui veut inciter les avocats à innover) et membre de la Taskforce Overmorgen (Après-demain) de l'Ordre des Barreaux flamands (qui a pour mission de donner une vision sur l'avenir de la profession juridique).

EXPÉRIENCE

1993 **Barreau de Gand**

1999 **Fondé son propre cabinet d'avocats**

2007 **Cofondé le cabinet d'avocats VanEeghem&Criel**

2013 – 2016 **Enseigné la propriété intellectuelle à l'HOWEST (Bruges)**

2016 **Rejoindre le cabinet Monard Law**

Fait régulièrement des présentations VLAIO en Unizo

Maître de conférence UGent

**Membre de plusieurs comités de l'Ordre des avocats flamands
(Comité IT et Groupe de travail sur l'Intelligence artificielle)**

Cofondateur de Future Laywers Belgium

Membre Taskforce Overmorgen de l'Orde des avocats flamands

FORMATION

1993 **Diplôme de droit, Universiteit Gent**

2000 **Master en droit de la propriété intellectuelle et des TIC en 2000
(diplôme bilingue, Katholieke Universiteit Brussel-Katholieke
Universiteit Leuven)**

2000 **Désigné comme troisième arbitre dans les litiges relatifs aux
noms de domaine pour le CEPANI (Centre belge d'arbitrage et de
médiation)**

PUBLICATIONS

- Joke Baeck, Stephane Criel, Kris Wagner, Law of Seizure and Execution, Larcier, 2019.
- Stephane Criel, "Dream your worst nightmare and then invest in it", article in Today's lawyer, May 2019.

SÉMINAIRES

- 10.12.2019, Larcier Afternoon Study Workshop, "Updates on the Law of Seizure and Execution, featuring Stephane Criel on the seizure of counterfeit goods"
- 2019-2020: "Protection of Trade Secrets" Seminar in cooperation with software partner Spikes at the offices of Monard Law in Ghent, Lommel, Hasselt, Antwerp